

## ► Ile-de-France

L'année 2017 marque une nouvelle hausse des déclarations d'embauche en Ile-de-France, avec une progression de 5,1 % par rapport à 2016. Cette hausse s'observe sur l'ensemble des contrats. Les contrats à durée indéterminée et l'intérim affichent des taux de croissance importants ; à l'inverse les contrats à durée déterminée font état d'une hausse plus modérée.

### Une nouvelle année record pour les embauches

Entre 10 et 12 millions de déclarations d'embauche parviennent chaque année à l'Urssaf Ile-de-France sous la forme de DPAE (Déclarations préalables à l'embauche), qui regroupent six formalités liées à l'embauche. Les DPAE concernent tous les types de contrats (CDI, CDD, intérim), quelle que soit leur durée. Sur les dix dernières années, ce sont les contrats les plus précaires, CDD courts et intérim, qui ont connu la plus forte progression. Pour la huitième année de suite, le nombre de DPAE est en augmentation en Ile-de-France, après la chute enregistrée pendant l'année 2009. L'année 2017 efface le record du nombre de DPAE de 2016. Cette année, le niveau total dépasse la barre symbolique de 12 millions.

Avec une augmentation de 5,1 % par rapport à l'année dernière, la progression du nombre de DPAE est comparable à l'évolution observée entre 2016 et 2015 (+ 5,3 %), mais plus élevée que celle entre 2015 et 2014 (+ 3,6 %). L'évolution de cette

### Évolution des déclarations d'embauche en Ile-de-France par type de contrats

	N <sup>bre</sup> de DPAE en 2017	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2013	Structure
<b>Total des déclarations d'embauche</b>	<b>12 220 901</b>	<b>+ 5,1 %</b>	<b>+ 19,3 %</b>	<b>100,0 %</b>
CDI	1 263 765	+ 10,8 %	+ 20,7 %	10,3 %
CDD de plus d'un mois	925 521	+ 0,2 %	+ 9,0 %	7,6 %
CDD de moins d'un mois	5 586 051	+ 1,5 %	+ 12,3 %	45,7 %
Intérim	4 445 564	+ 9,5 %	+ 31,8 %	36,4 %

Sources : Urssaf - Acoess

année correspond à une hausse de 593 000 déclarations d'embauche. La proportion de déclarations d'embauche de plus d'un mois (CDI et CDD longs) représente un peu plus d'1/6<sup>e</sup> de l'ensemble. Ainsi, les contrats précaires représentent toujours, de par leur nature, la très grande majorité des contrats conclus en 2017.

Les CDD longs stagnent sur un an, alors qu'en 2016 par rapport à 2015, ils avaient affiché une forte dynamique (+ 6,0 %). Ce type de contrat demeure néanmoins à son niveau le plus haut. Parallèlement,

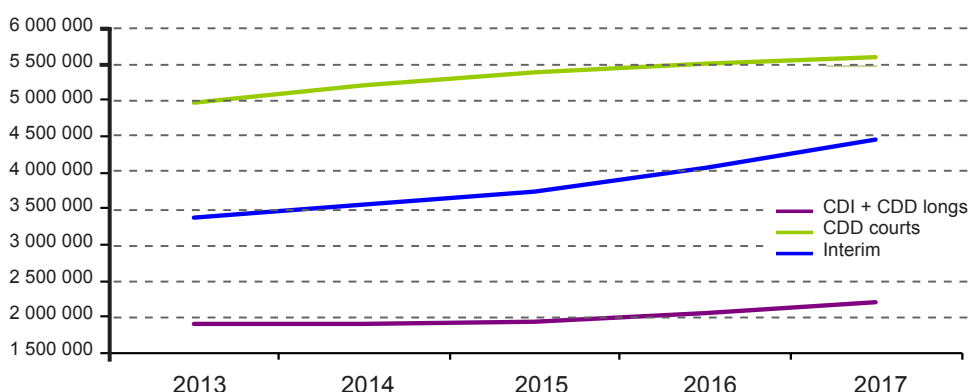
le nombre d'embauches en CDI s'élève à 1,264 million en 2017, soit une augmentation importante de 10,8 % en un an (après une hausse de 7,0 % l'année précédente), ce qui correspond à une augmentation de 123 000 DPAE sur l'année.

Les contrats précaires ont des dynamiques différentes pour la seconde année consécutive. L'intérim signe une quatrième année de forte progression (+ 9,5 % après + 8,8 % en 2016, + 4,9 % en 2015 et + 5,5 % en 2014), tandis que les CDD courts progressent toujours mais à un rythme bien moindre par rapport aux années précédentes (+ 1,5 %, après + 2,4 % en 2016, + 3,2 % en 2015 par rapport à 2014 et + 4,6 % en 2014 par rapport à 2013).

L'augmentation du nombre de DPAE n'est pas forcément gage de création nette d'emploi. Des facteurs structurels, comme le nombre de personnes quittant le marché du travail ou le taux de rotation des personnels, peuvent entraîner une hausse des embauches, sans pour autant accroître le niveau d'emploi.

Cependant, la hausse du nombre de DPAE est allée de paire avec celle des effectifs franciliens pour

### Évolution des déclarations d'embauche en Ile-de-France en nombre



Sources : Urssaf - Acoess

l'année 2017. En effet, le secteur privé affiche une hausse de 86 600 salariés à fin 2017 par rapport à fin 2016. Dans le même temps, près de 3 000 emplois ont été détruits dans le secteur public\*.

\* les chiffres sur l'emploi du dernier trimestre sont encore provisoires.

### Des évolutions hétérogènes selon les secteurs

L'année 2017 est marquée par de fortes disparités d'évolution entre les secteurs. Parmi ceux émettant le plus de DPAE, seul celui des autres activités scientifiques et techniques, affiche une baisse de son nombre total de DPAE (- 1,7 % en un an).

À l'inverse, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 9,8 % sur un an), la construction (+ 9,2 %) et l'action sociale (+ 7,9 %) ont vu augmenter fortement leur nombre total de DPAE. Signalons également la légère hausse du nombre de DPAE dans le commerce (+ 1,9 %), et ce pour la troisième année consécutive.

### Les niveaux d'embauche en CDI en hausse dans la majorité des secteurs

La grande majorité des secteurs voient leur nombre de DPAE en CDI progresser. Ce nombre augmente fortement dans les activités informatiques (+ 18,1 %) et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 17,9 %) et la construction (+ 11,9 %). L'hébergement et restauration demeure le secteur qui émet le plus de DPAE en CDI. Ces dernières sont également en forte hausse de 11,1 % sur un an. Aucun secteur avec un poids important ne voit son nombre de DPAE en CDI baisser ; signalons néanmoins le secteur des activités immobilières, qui enregistre une baisse de 4,1 % en un an.

### Les embauches féminines progressent plus rapidement

Les embauches ne sont pas d'une même ampleur selon le sexe du salarié. Globalement, 59,6 % des DPAE en 2017 correspondent à l'embauche de salariés masculins et 40,4 % de salariés féminines. La part des embauches féminines

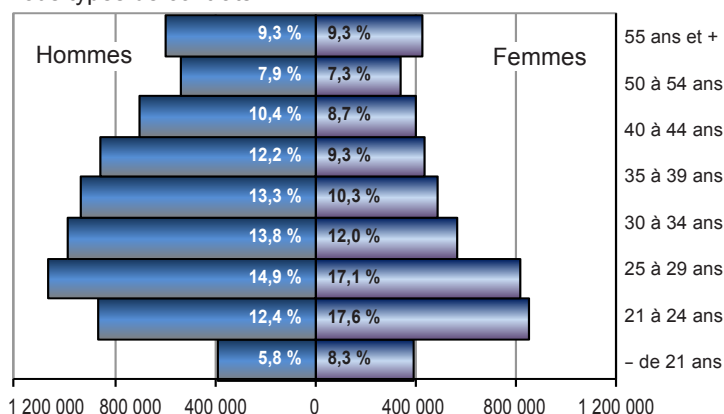
## Évolution des déclarations d'embauche en CDI en Ile-de-France par secteur d'activité

Nace 38	Libellé	Total DPAE en CDI en 2017	Évolution 2017/2016
BZ	Industries extractives	207	+ 73,9 %
CA	Industries agro-alimentaires	20 967	+ 5,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	6 682	- 6,4 %
CC	Bois et papier	1 671	- 15,2 %
CE	Industrie chimique	2 936	+ 13,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	1 243	- 4,5 %
CG	Industrie plastiques, produits non minéraux	1 809	+ 10,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	3 138	+ 16,0 %
CI	Fabricat° produits informatiques, électroniques, optiques	3 626	+ 15,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	1 212	+ 14,6 %
CK	Fabricat° machines et équipements n.c.a.	1 853	+ 21,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	5 836	+ 15,8 %
CM	Industrie du meuble; réparat° et installat° de machines	6 476	+ 16,3 %
DZ	Product°, distribut° d'électricité, de gaz	2 802	+ 5,9 %
EZ	Product° et distribut° d'eau, gestion des déchets	5 254	+ 52,0 %
FZ	Construction	124 735	+ 11,9 %
GZ	Commerce; réparat° d'automobiles et de motos	193 731	+ 7,9 %
HZ	Transports et entreposage	90 133	+ 10,0 %
IZ	Hébergement et restauration	223 062	+ 11,1 %
JA	Edition et Audiovisuel	21 743	+ 4,9 %
JB	Télécommunications	5 994	+ 10,4 %
JC	Activités informatiques	64 655	+ 18,1 %
KZ	Activités financières et d'assurance	39 010	+ 9,1 %
LZ	Activités immobilières	15 607	- 4,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	114 295	+ 17,9 %
MB	Recherche et développement	3 773	+ 4,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	20 309	+ 3,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	130 352	+ 11,3 %
OZ	Administration publique	8 541	+ 18,0 %
PZ	Education	15 691	+ 6,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	22 469	+ 7,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	47 838	+ 9,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	18 132	+ 16,4 %
SZ	Autres activités de services	37 347	+ 8,9 %
nd	non déterminé	636	+ 24,7 %
	<b>Total secteurs d'activités</b>	<b>1 263 765</b>	
	Industrie	65 712	+ 9,9 %
	Construction	124 735	+ 11,9 %
	Tertiaire	1 073 318	+ 10,7 %

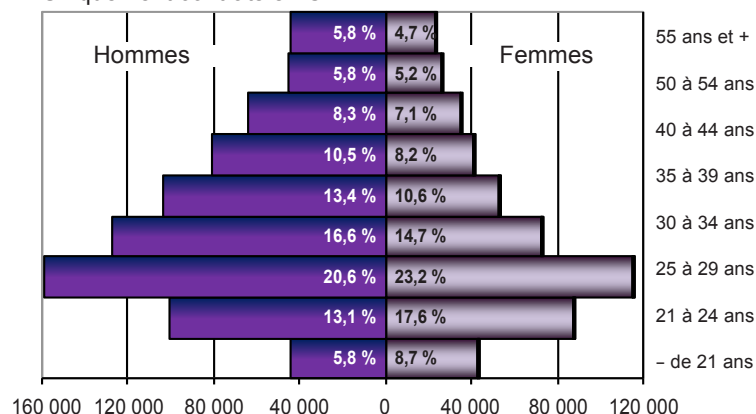
Sources : Urssaf - Acof

## Répartition des déclarations d'embauche en 2017 par sexe et âge

Tous types de contrats



Uniquement contrats en CDI



Sources : Urssaf - Acoff

augmente de 0,2 point alors que cette part avait diminué les deux années précédentes. Dans le détail, les CDI sont avant tout signés par des hommes (61,1 % du total des CDI, en baisse de 0,3 point sur un an). Cela ne traduit pas forcément un volume de candidats plus élevé mais plutôt une mobilité plus importante de la part des hommes. L'intérim est également majoritairement masculin, puisque 70,8 % de ces DPAE concernent des hommes. Par contre, cet écart pour l'ensemble des

CDD est plus réduit, 48,4 % du total de ces embauches concernent ainsi des femmes (+ 0,5 point sur un an).

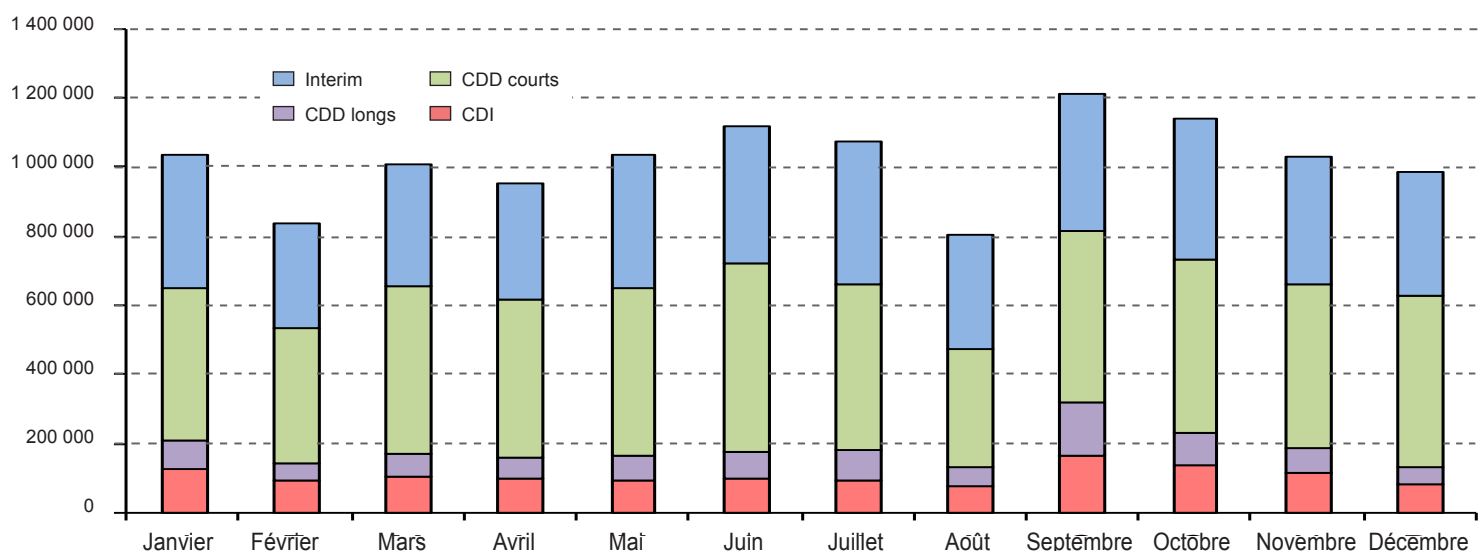
L'âge est également un critère important pour comprendre les déclarations d'embauche effectuées en 2017. Les tranches des 21-24 ans et des 25-29 ans concentrent près d'un tiers des DPAE. Cette prédominance est encore plus marquée dans les CDI, où l'âge médian des embauches s'établit à 30 ans (stable par rapport à l'an dernier). Pour ce type de contrat, les 25-29 ans représentent

20,6 % des embauches chez les hommes et 23,2 % des embauches chez les femmes. Les déclarations d'embauche des plus de 55 ans sont caractérisées par une part de DPAE plus importante des CDD (9,8 %) que des CDI (5,4 %).

### Le nombre de DPAE en hausse dans tous les départements

L'ensemble des départements d'Ile-de-France voit son nombre de DPAE évoluer à la hausse en 2017. La

## Répartition des déclarations d'embauche par type de contrats au cours de l'année



Sources : Urssaf - Acoff

### Le secteur public embauche majoritairement en CDD de plus d'un mois

En 2017, le secteur public enregistre 1,4 % du total des DPAE sachant qu'il faut bien noter que les fonctionnaires ne sont pas soumis à l'obligation de faire une DPAE. Ces dernières sont en baisse de 4,8 % et sont majoritairement des CDD de plus d'un mois (60,8 % du total). Les CDI sont en hausse de 8,9 % en 2017 mais ne représentent que 6,5 % du total. L'ensemble des DPAE est presque uniquement le fait de cinq secteurs : spectacle, éducation, activités pour la santé humaine, action sociale et administration publique.

## Répartition du nombre total des déclarations d'embauche en Ile-de-France par département

	2016	2017	Évolution 2017/2016
Paris	4 647,9	4 853,8	+ 4,4 %
Seine-et-Marne	836,1	936,4	+12,0 %
Yvelines	696,3	729,6	+ 4,8 %
Essonne	797,9	842,6	+ 5,6 %
Hauts-de-Seine	1 856,7	1 916,9	+ 3,2 %
Seine-Saint-Denis	1 178,0	1 197,0	+ 1,6 %
Val-de-Marne	803,2	848,8	+ 5,7 %
Val-d'Oise	811,2	873,9	+ 7,7 %
<b>Ile-de-France</b>	<b>11 628,0</b>	<b>12 220,9</b>	<b>+ 5,1 %</b>

(En milliers)

Sources : Urssaf - Acoff

## Répartition des déclarations d'embauche en CDI en Ile-de-France par département

	2016	2017	Évolution 2017/2016
Paris	408,3	445,5	+ 9,1 %
Seine-et-Marne	71,8	83,6	+ 16,3 %
Yvelines	83,9	93,6	+ 11,6 %
Essonne	76,0	84,0	+ 10,5 %
Hauts-de-Seine	194,2	220,9	+ 13,7 %
Seine-Saint-Denis	144,3	157,0	+ 8,9 %
Val-de-Marne	90,5	98,8	+ 9,1 %
Val-d'Oise	71,5	80,4	+ 12,4 %
<b>Ile-de-France</b>	<b>1 140,6</b>	<b>1 263,8</b>	<b>+ 10,8 %</b>

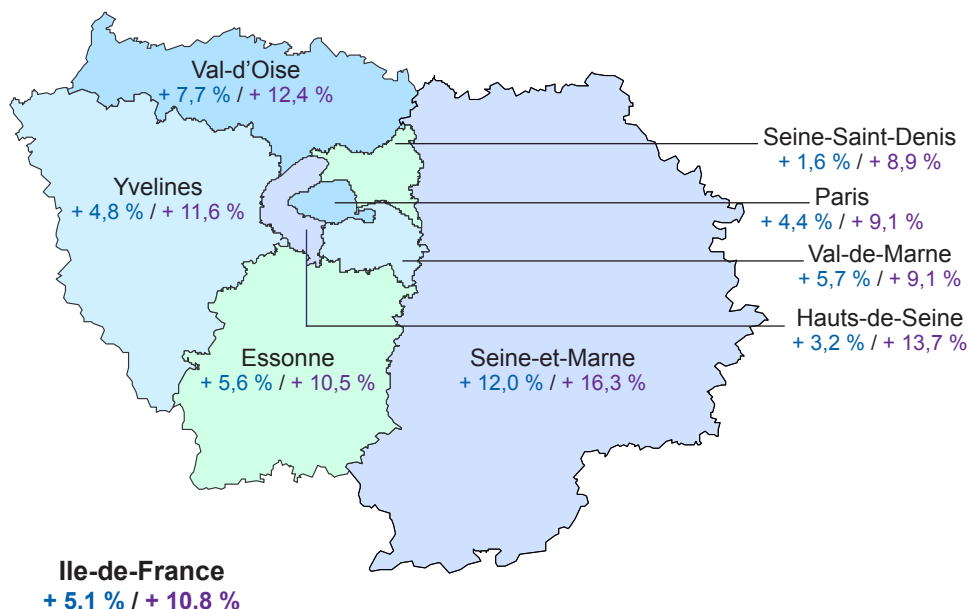
(En milliers)

Sources : Urssaf - Acoff

Seine-et-Marne affiche la plus forte progression (+ 12,0 %). Cette hausse est le fait notamment d'une augmentation du nombre de 11,4 % des DPAE en intérim et de 16,3 % des DPAE en CDI. Le Val-d'Oise affiche également une progression importante de son total de DPAE (+ 7,7 %) également portée par les contrats intérimaires (+ 10,3 %). À l'inverse, le département de la Seine-Saint-Denis voit son nombre de DPAE total augmenter faiblement en 2017 (+ 1,6 %), après avoir connu une forte évolution de son nombre de DPAE en 2016.

Tous les départements ont gagné des DPAE en CDI, outre la Seine-et-Marne, citons les Hauts-de-Seine (+ 13,7 %) et le Val-d'Oise (+ 12,4 %). La progression la moins dynamique pour ce type de contrat s'établit tout de même à 8,9 % en Seine-Saint-Denis.

## Évolution 2017/2016 du nombre total des déclarations d'embauche et en CDI en Ile-de-France par département



Légende : département  
déclarations totales / déclarations en CDI

Sources : Urssaf - Acoff

### À propos des données...

À l'occasion de l'embauche d'un salarié, tout employeur, à l'exception des particuliers, est tenu d'effectuer une déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de l'Urssaf ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), selon le régime auquel il appartient. Les données de cette publication ne concernent que les déclarations parvenues aux Urssaf et excluent donc les entreprises relevant de la MSA. La DPAE recouvre toutes les formes d'embauches (CDI, CDD de courte ou de longue durée, temps plein, temps partiel, contrats d'intérim). Les DPAE de 2017 concernent toutes les déclarations pour lesquelles les dates d'embauches interviennent en 2017.

Les données présentées dans cette publication sont issues de séries non corrigées des variations saisonnières. Elles portent sur le champ des entreprises du secteur concurrentiel intérim compris, ainsi que du secteur public.